

	<p style="text-align: center;">PERISCOPE</p> <p style="text-align: center;">Organe d'expression de l'ONG «CPD»</p>	<p style="text-align: right;">N° 08/ 25 août 8 2014</p>
<p>Information et Sensibilisation sur la paix et la sécurité humaine Site web : www.ttp://www.reseaurafal.org/node/168/</p>		

Après deux phases de désarmement, le Président de la CNAP, le Commissaire de Police Principal Maurice MBONIMPA, a reconnu que des armes illicites continuent à tuer les populations burundaises.

Quelles nouvelles stratégies de désarmement pour le plan d'action de l'année 2015 ?

La prolifération, le trafic illicite et l'usage abusif des armes légères et de petit calibre sont des outils qui favorisent encore les meurtres et violences au Burundi, malgré des étapes franchies dans le processus de la consolidation de la paix.

Afin d'évaluer les pas franchis dans le désarmement de la population porteuse d'armes illicitement, une réunion d'échange entre la Commission Nationale indépendante de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des Armes légères et de petit calibre et les Organisations de la Société civile Membres du **REBAL-BUANSA** a été organisée en date du 22 août 2014 dans l'une de la salle de messe des Officiers de police, au quartier 9 de Bujumbura, Burundi. L'objet de la rencontre était de se concerter sous forme d'évaluation de l'action déjà menée par cette institution technique du Gouvernement burundais pour le désarmement d'une part et des Organisations de la Société Civile burundaise engagées dans la lutte contre la violence et les conflits armés d'autre part.

Le Président de la Commission Nationale indépendante de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre CNAP qui a ouvert la réunion a remercié les participants qui ont représenté les Organisations de la Société Civile qui se sont engagées dans la lutte contre la prolifération, le trafic illicite des armes légères et de petit calibre pour

avoir répondu à son invitation. Précisant l'objet de la rencontre, il a bien précisé que cette concertation vise à évaluer l'état de lieu sur la violence armée au Burundi, demander des parties prenantes au niveau national leur avis et proposition pour continuer l'action du désarmement, de prévention et de lutte contre la violence armée. Le président de la CNAP a confirmé que malgré les efforts fournis dans le désarmement au cours des deux phases déjà effectuées à savoir, la campagne du désarmement d'août 2009 et celle de février 2013, les armes légères continuent à tuer les populations burundaises. D'autres efforts doivent être fournis pour continuer à faire face à la violence armée. La concertation avec les Organisations de la Société Civile qui interviennent en matière de lutte contre la violence armée est fondée car, elles ont montré leur compétence et leur pouvoir de contribuer au désarmement. Les participants ont apprécié cet événement qui renforce la collaboration de la CNAP avec les OSC. S'agissant des voies à emprunter pour continuer à faire face aux effets de la violence armée au Burundi, les participants ont proposé que la sensibilisation sur les risques des ALPC dans des populations, des activités de recherches, des études et prendre des mesures dans le cadre de prévention et la lutte contre les ALPC illicites doivent être menées davantage. Des nouvelles stratégies différentes de celles utilisées pour le désarmement volontaire et le désarmement des esprits des populations qui ont permis les réussites enregistrés dans les deux dernières campagnes de désarmement ont été suggérées par les participants.

Pour le Représentant de la Colonie des Pionniers de Développement, Monsieur Jacques NTIBARIKURE, une attention particulière doit être attirée par les parties prenantes dans le désarmement au Burundi, en appliquant une politique de prévention et de lutte contre l'offre et la demande. « Désarmer saint Jean pendant que saint Paul est en train de s'armer ne donnerait pas une suite à la question qui continue à se poser. Les politiques rassurantes qui préviennent des conflits, la justice qui sanctionne les porteurs et les utilisateurs d'armes illicites et abusivement, les attentions particulières dans des zones frontalières avec des pays voisins où les armes illicites prolifèrent encore, le comportement responsable des partis politiques et leurs membres doivent accompagner le processus de désarmement et de lutte contre les armes illicitement portées et utilisées pour semer la terreur dans la population », a-t-il dit aux participants. Comme toutes ces actions recommandées vont dans le sens de mettre en œuvre des instruments juridiques internationaux signés par l'Etat burundais, cette rencontre a été une opportunité de rappeler qu'il faut que la **Convention de Kinshasa** pour le contrôle des ALPC et le Traité International sur le Commerce des armes **TCA/ATT** soient ratifiés et mis en œuvre effectivement.

Les deux parties, CNAP et REBAL-BUANSA, se sont engagées pour le renforcement de la collaboration pour mener à bien l'action contre la violence armée. D'autres rencontres plus mûries ont été recommandées pour la période à venir. Un plan d'action de référence concerté pour l'année 2015 est envisagé par la CNAP et les organisations de la Société Civile.

« Colonie des Pionniers de Développement »